

Bien plus qu'une mutuelle, un **vrai projet social et solidaire.**

Réunion publique



Pascal OLMETA,
Parrain de La Mutuelle Communale

Président de l'Association
« Un sourire, un espoir pour la vie »

1€

Reversé au profit
des enfants malades

www.lamutuellecommunale.com



Depuis 2014, être Pionnier :
notre état d'esprit





 **Principe de
fonctionnement**

Solidarité et accès aux soins pour tous

Face aux inégalités dans l'accès aux soins, près de 4,5 millions de Français sont contraints de renoncer à une couverture santé complète. Mut'Com intervient pour réduire cette précarité en ciblant les besoins essentiels.

- Depuis 2014, l'association Mut'Com s'engage à offrir une complémentaire santé accessible aux populations les plus fragiles.
- Mis en place à l'initiative de la commune, ce dispositif social et solidaire repose sur un partenariat entre elle et Mut'Com.
- Il permet de proposer des **garanties adaptées à des tarifs négociés** ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Avec un objectif inclusif et responsable, la Mutuelle Communale est une réponse concrète aux inégalités sociales de santé, garantissant à chacun un accès à des soins de qualité.

1.



L'accès à la santé pour tous

2.



La création et le maintien du lien social

3.



L'amélioration du pouvoir d'achat



L'union fait la force

Derrière **La Mutuelle Communale**, il y a tout un groupement au service des adhérents.



MUT'COM

L'association qui est à l'origine du projet de La Mutuelle Communale. C'est elle qui gère le bouquet de services Mut'Com.



Rempart Mutuelle

L'assureur qui porte le risque. Il gère le remboursement des prestations ainsi que les prélèvements des cotisations.



Actil

Le gestionnaire de Tiers Payant. Il rembourse les prestations auprès des professionnels de santé pour le compte de l'assureur.



La Mutuelle Communale, pour qui ?

LES BÉNÉFICIAIRES PRIORITAIRES



Les séniors



Les chômeurs



Les jeunes sans emploi
et les étudiants

ET ÉGALEMENT...



Les artisans, commerçants
et professions libérales



Les agriculteurs

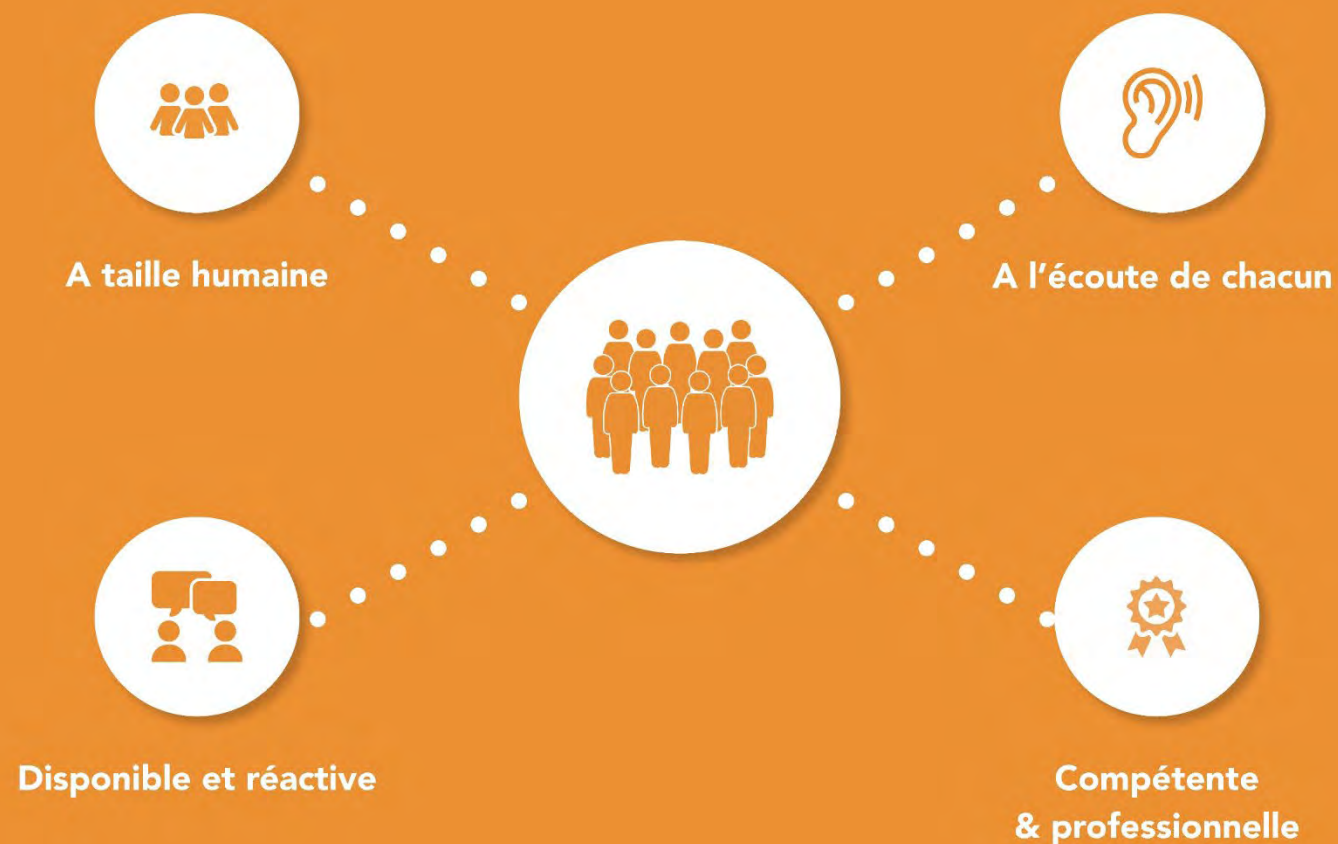


Les interimaire
et certains salariés (CDD,
multi-employeurs, CDI en
temps partiel)

 **L'accompagnement
des adhérents**

L'humain au cœur de **toutes nos attentions**

Une équipe au service de ses adhérents : pas de robots, pas de plateforme.



Le Partenaire Référent

Le partenaire référent est le délégué de l'association MUT'COM dans la commune.

C'est un **professionnel spécialisé en protection sociale**, immatriculé à l'ORIAS, et maîtrisant parfaitement les rouages de la complémentaire santé.

- Il assure les **permanences** au sein de votre commune.
- Il **renseigne et conseille** les administrés sur le choix de garanties le plus pertinent.
- Il les **accompagne** dans la résiliation de leur ancienne mutuelle et peut également les guider dans leurs démarches s'ils sont éligibles à la **Complémentaire Santé Solidaire (CSS)**.
- Il **transfère** les demandes des adhérents concernant leurs garanties ou leurs prestations au centre de gestion.
- Il **ne rembourse pas les prestations des adhérents et n'encaisse aucune cotisation**.
Cette prérogative incombe à Rempart Mutuelle.



Le Centre de Gestion

Chaque adhérent peut joindre le centre de gestion, localisé à Bordeaux, par **téléphone, courriel ou courrier postal**, du lundi au vendredi.

Le centre de gestion dispose d'une **visibilité totale** sur le dossier de l'adhérent et peut donc répondre en temps réel aux différentes demandes.



L'adhérent y est connu et reconnu, il est accompagné durant toute la vie de son contrat par le partenaire référent et les équipes de gestion.

Les délais de remboursement sont **quasi instantanés** dès réception du flux informatique initié par les Caisses de Sécurité Sociale.

Pour les remboursements hors flux (médecine douce, soins complexes...), les délais sont en moyenne de **trois à cinq jours à réception du dossier complet**.





La gamme
BENEFICE Santé

Les caractéristiques

Des avantages à la souscription

- ✓ Pas de limite d'âge à l'adhésion
- ✓ Des tarifs modérés et négociés, des garanties complètes, pour s'adapter à toutes les situations financières ou familiales
- ✓ Gratuité à partir du 3e enfant
- ✓ Aucun délai de carence, aucun frais de dossier, aucun questionnaire médical
- ✓ Une offre éligible à la loi Madelin pour les TNS

et tout au long du contrat

- ✓ Pas d'avance d'argent grâce au **Tiers Payant**
- ✓ **Assistance incluse 24h/24 et 7j/7** en cas d'urgence ou d'hospitalisation, service à la personne inclus (garde d'enfants, ménage, assistance juridique, ...)
- ✓ possibilité **d'augmenter ses garanties en cours d'année**, accompagnement personnalisé pendant toute la durée du contrat
- ✓ **forfaits pour les soins non couverts par la Sécurité Sociale** : chambre particulière, optique, médecines douces, automédication
- ✓ **Espace adhérent** pour suivre ses remboursements, transmettre ou télécharger ses documents



Garanties et tarifs

6 formules de **garanties** pour permettre à tous de choisir en fonction de ses besoins et de ses moyens.

BENEFICE
SANTE 2



BENEFICE
SANTE 3



BENEFICE
SANTE 4



HOSPI

BENEFICE
SANTÉ 1



BENEFICE
SANTE PLUS

La formule **HOSPI**

Une garantie **hospitalisation** pour les administrés en **affection longue durée** (ALD), les étudiants, ou pour ceux qui souhaitent, simplement, couvrir uniquement le risque lourd qu'est l'hospitalisation.

Les garanties :

✓ **Hospitalisation**
(honoraires chirurgiens, anesthésistes, chambre particulière, forfait TV, transport, etc.)

✓ **Assistance vie quotidienne**



La formule **BENEFICE Santé 1**

Elle permet de couvrir **l'ensemble des besoins à budget mesuré.**

Elle garantit l'essentiel.



Les garanties :

✓ **Hospitalisation** (honoraires chirurgiens, anesthésistes, transport...)

✓ **Optique** (forfaits lunettes de 100€ à 180€).

✓ **Médecine courante** (généralistes, spécialistes, radiologie, infirmiers, kinés, biologie...)

✓ **Soins et prothèses dentaires** (radiologie, soins dentaires, parodontologie, prothèses dentaires, orthodontie...)

✓ **Assistance vie quotidienne**



Les formules **BENEFICE Santé 2, 3, 4**

Elles couvrent les administrés ayant des **besoins de prestations santé plus importants**, avec prise en charge de dépassements d'honoraires.



Les garanties :

- ✓ **Hospitalisation** (honoraires chirurgiens, anesthésistes, chambre particulière, transport...)
- ✓ **Médecine courante** (généralistes, spécialistes, radiologie, infirmiers, kinés, biologie...)
- ✓ **Soins et prothèses dentaires** (radiologie, soins dentaires, parodontologie, prothèses dentaires, orthodontie...)
- ✓ **Optique** (Paniers de Soins 100% Santé ou forfaits lunettes de 75€ à 310€)
Lentilles remboursées ou non (forfait de 100€ à 150€)
Chirurgie réfractive de l'oeil (forfait de 200€ à 400€)
- ✓ **Audioprothèses** (Panier de Soins 100% Santé ou forfait de 100€ à 200€)
- ✓ **Prestations complémentaires** (acupuncture, ostéopathie, homéopathie, chiropractie, étio-pathie, diététique, nutrition, sophrologie, réflexologie, automédication, vaccins anti-grippe, bilan nutritionnel pour les enfants de moins de 12 ans, prise en charge des protections hygiéniques ...)
Forfait global de 100€ à 200€ par an et par bénéficiaire.
- ✓ **Forfait Automédication**
Forfait de 20€ par an et par bénéficiaire pour un nombre important de médicaments sans prescription médicale.
- ✓ **Cures thermales** (de 100% + 100€ à 200€)
- ✓ **Assistance vie quotidienne**



La formule **BENEFICE Santé PLUS**

Formule spécifique pour une couverture supérieure afin de prendre en charge les besoins très élevés.

Les garanties :

- ✓ **Hospitalisation** (honoraires chirurgiens, anesthésistes, chambre particulière, transport...)
- ✓ **Médecine courante** (généralistes, spécialistes, radiologie, infirmiers, kinés, biologie...)
- ✓ **Soins et prothèses dentaires** (radiologie, soins dentaires, parodontologie, prothèses dentaires, orthodontie...)
- ✓ **Optique** (forfaits lunettes de 150€ à 600€).
Lentilles remboursées ou non (forfait de 300€)
Chirurgie réfractive de l'oeil (forfait de 500€)
- ✓ **Audioprothèses** (forfait jusqu'à 400€)
- ✓ **Prestations complémentaires** (acupuncture, ostéopathie, homéopathie, chiropractie, étio-pathie, diététique, nutrition, sophrologie, réflexologie, automédication, vaccins anti-grippe, bilan nutritionnel pour les enfants de moins de 12 ans, prise en charge des protections hygiéniques ... Forfait global de 300€ par an et par bénéficiaire)
- ✓ **Forfait Automédication**
Forfait de 20€ par an et par bénéficiaire pour un nombre important de médicaments sans prescription médicale.
- ✓ **Cures thermales** (100% + forfait de 400€)
- ✓ **Assistance vie quotidienne**





Cotisations

A propos des cotisations

La tarification de chaque contrat est établie pour **un an à compter de la date d'échéance principale, fixée au 1er janvier** pour tous les contrats de La Mutuelle Communale.

Les résultats techniques de La Mutuelle Communale sont suivis mensuellement. Les éventuelles majorations de tarifs sont négociées et discutées avec beaucoup de sérieux et d'attention au cours du dernier trimestre de chaque année avec l'assureur.

L'objectif de l'association étant de limiter les augmentations au strict minimum, voire de les neutraliser, tel que ce fut le cas pour les seniors de 75 ans et plus pour l'année 2025.

Il est à noter que tous les tarifs de complémentaire santé comprennent une taxe fixée par l'Etat, **la TSCA**. Cette taxe s'élève à 13.27% ou 20.27%. Elle est collectée par les mutuelles et **reversée intégralement au Trésor Public**.



Exemples de cotisations mensuelles en 2025

 5 Exemples de composition d'un foyer, tarifs exprimés pour l'ensemble de la famille

Composition de la famille	BENEFICE Hospi	BENEFICE Santé 1	BENEFICE Santé 2	BENEFICE Santé 3	BENEFICE Santé 4	BENEFICE Santé PLUS
Personne seule 26 ans	12.32€	24.61€	31.40€	40.85€	51.78€	65.06€
Couple 35 ans + 2 enfants*	42.64€	95.06€	122.62€	164.40€	210.93€	252.62€
pers. seule 45 ans + 2 enfants*	37.89€	80.08€	101.05€	135.38€	172.59€	204.55€
Couple 55 ans + 1 enfant 22 ans	54.07€	119.57€	148.50€	194.10€	241.76€	297.46€
personne seule 75 ans	46.43€	79.41€	97.59€	125.80€	153.05€	194.75€

*Le tarif est le même de 0 à 20 ans



 **Nos autres
propositions**

Complémentaire Santé Solidaire



Notre partenariat nous permet de proposer, aux personnes éligibles, la Complémentaire Santé Solidaire.

Si leurs ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut les aider pour leurs dépenses de santé.





 **Le bouquet de
service Mut'Com**



Soutenir le Pouvoir d'Achat



Sport, santé et culture

Participation financière pour les activités physiques de toute la famille (jusqu'à 80€/an) et culturelles pour les seniors.



Fonds de Solidarité

Pour les dépenses médicales importantes et exceptionnelles.



Coup de pouce Naissance

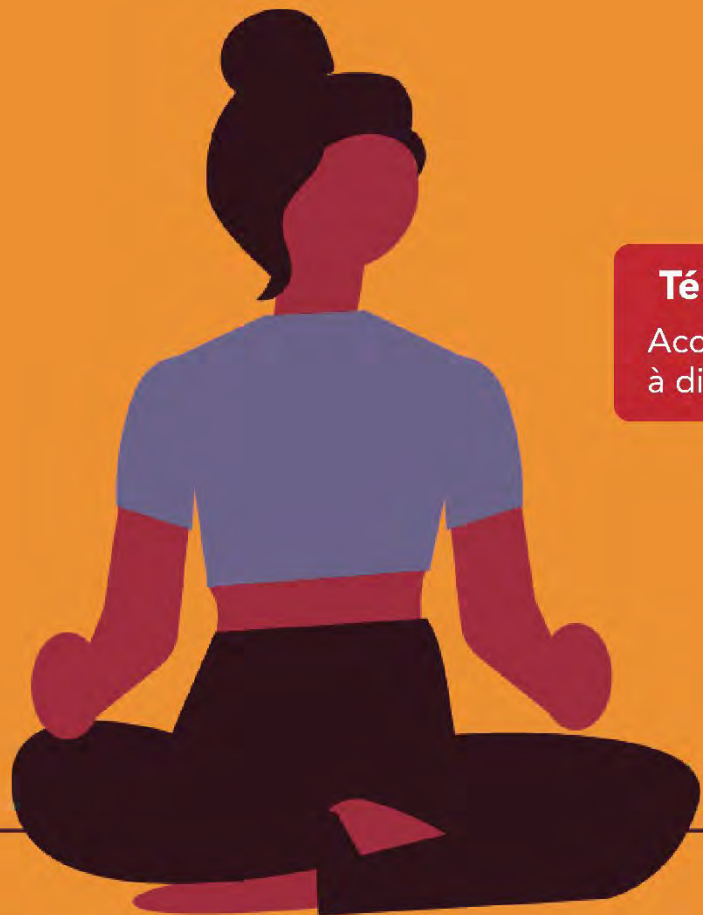
200€ offerts pour chaque naissance.



Pouvoir d'achat

Bons de réduction dans divers secteurs du quotidien.

Ecoute et Conseils



Téléconsultation 24/7

Accès à des médecins en consultation à distance.



Assistance Juridique

Renseignements juridiques et aide à la compréhension de documents.



Mut'Com Solidarité

Accompagnement social
via un Centre de Vie Sociale
pour faire face aux difficultés
de la vie.

- Régine TANDAVARAYEN
- 06 85 66 12 20
- rtanda@lamutuellecommunale.com



Merci



www.lamutuellecommunale.com

| 05 56 23 87 85

| contact@lamutuellecommunale.com

| suivez-nous sur :

